



Probleme d'indivision en cas de separation

Par **beatrice**, le **13/09/2009** à **20:33**

Bonjour,
j'ai acheter une maison avec mon compagnon, en indivision (lui: 7% , moi :93%). Etant en separation, mon compagnon refuse de me revendre sa part à un juste prix . Devant un tribunal pour statuer notre cas , le juge peut il m'obliger à vendre ma part pour briser l'indivision ?
merci de bien vouloir me repondre svp